## Séance du conseil général de la Commune de Pomy du lundi 27 juin 2016

1.- Appel

Il est 20h20 lorsque M. Philippe Widmer, président du conseil général ouvre la séance dans une salle de l'Orif. L'ordre du jour est accepté à l'unanimité.

37 membres sont excusés, 32 sont absents,

### 2.- Approbation du procès-verbal du 30 mai 2016

Le PV est accepté à l'unanimité.

### 3.- Assermentation

M. Andrea Cedraschi est assermenté.

47 conseillères et conseillers sont présents à cette séance.

## 4.- Préavis 2016-05. Comptes communaux et rapport de gestion 2015

Notre syndic commente les comptes à l'aide d'un « slide » et met en évidence les différences notables entre le budget et les comptes. L'augmentation de nos rentrées fiscales a été nivelée suite à l'augmentation de notre participation à la péréquation intercommunale. Nous avons aux produits Fr. 2'756'109.94 et aux charges Fr 2'992'321.66 d'où un excédent de charges de Fr 236'109.94. Ce déficit est lié au chemin de Moulinet pour lequel nous n'avons pas encore reçu le montant de la couche thématique.

M.Jean-François Ballif, nous lit le rapport de la commission qui nous encourage à accepter les comptes qui sont rigoureusement tenus. Il en remercie la boursière. Il fait toutefois remarquer que le coût de l'accueil de jour a doublé, il est passé de Fr 42'000.- en 2014 à Fr.96'000.- en 2015. La commission souhaite que les montants de cautionnement communaux soient indiqués.

Soumis au vote, les comptes sont acceptés à l'unanimité.

## 5.- Préavis 2016-06. Arrêté d'imposition.

Notre syndic ne fait aucun commentaire, puisque la municipalité propose le statu quo. M.Quentin Pellaux lit le rapport de la commission de gestion favorable à cet arrêté. Soumis au vote l'arrêté est accepté à l'unanimité.

## 6.- Préavis 2016-07. Demande de crédit de Fr. 5'000.-, pour l'acquisition de 5 parts sociales de la société coopérative de l'abattoir régional d'Orbe.

Notre syndic est conscient que soutenir un abattoir n'est pas forcément du ressort d'une commune. Mais en l'occurrence celui-ci est important et rend service aux éleveurs, aux petits bouchers et répond à un souci écologique évitant des déplacements importants et un stress inutile pour les animaux. La Municipalité propose d'acquérir 5 parts sociales de Fr 1000.- chacune financées par le budget ordinaire.

M.Gilles Vulliemin nous lit le rapport de la commission de gestion qui est favorable. Soumise au vote la demande de crédit est acceptée à l'unanimité.

# 7.- Préavis 2016-08. Demande d'adhésion de la commune de Pomy à l'association de l'Orif.

Notre syndic explique que depuis 1968 nous avons le site de l'Orif sur notre commune et que l'organisme a proposé plusieurs fois à la Municipalité de compter Pomy parmi les membres de l'association. Au vu des bonnes relations, de l'entité intéressante qu'elle représente, la Municipalité propose au Conseil d'accepter l'adhésion de la commune à l'association pour un montant annuel de Fr 50.-.

M.Gilles Vulliemin nous lit le rapport de la commission de gestion qui est favorable.

M Bernard Annen propose que l'on verse un montant plus important en guise de remerciement pour l'accueil que nous fait la direction de l'Orif depuis l'incendie de notre grande salle. Il se demande si nous devrons retourner en séance de conseil à l'église.

Notre syndic espère organiser toutes les séances à l'Orif. Il souligne la bonne entente avec l'organisme et le rassure : nous payons une location correcte et faisons régulièrement des dons à l'association.

Soumise au vote, l'adhésion est acceptée à l'unanimité.

### 8.-Informations de la Municipalté.

<u>M.Patrick Grin</u>: De nouvelles têtes apparaissent régulièrement aux côtés de Laurent pour l'aider dans son travail. Ces personnes sont engagées pour 6 mois, sauf si elles trouvent un emploi avant. M. La Mantia vient d'arriver et il donne entière satisfaction. Il a une formation de paysagiste.

Fin avril une cérémonie publique en l'honneur des différents organes qui assurent la sécurité publique (police, pompiers, PC) a été organisée à Yverdon sous l'impulsion de Mme Valérie Jaggy-Wepf. Cette cérémonie a pour but de remercier ces miliciens au service de la communauté et sera reconduite une fois par législature.

SDIS Nord vaudois est constitué de 11 communes. Le local de Pomy reste en fonction. Le DAP compte 20 personnes qui doivent intervenir dans le rayon couvrant les 11 communes. Les interventions se font avec l'appui d'Yvonand ou d'Yverdon selon la localisation du sinistre. M.Philippe Magnenat a été nommé pour remplacer M.Olivier Dupertuis.

La PC a eu du travail cette année avec le championnat international de paracyclisme, puis avec le déraillement du train à Daillens.

Après une année de fonctionnement, Police Nord vaudois a créé un poste à la gare. Il ne faut pas se leurrer les dealers sont toujours présents, mais ailleurs sur la commune. Yverdon est connue pour être une plaque tournante de la drogue dure. Si la répression policière existe, les jugements ne suivent pas. On peut voir un bus noir stationner sur notre commune. Il s'agit d'un bureau de police itinérant.

La police propose un service de prévention et également de la médiation nocturne : des paires de civils volontaires sont là à la sortie des bars. On constate moins d'infractions mais davantage de cambriolages et M Grin sait de quoi il parle puisque sa maison a été visitée!

Mme Murielle Billaud: Quand nous avons voté l'adhésion à RYMAJE la cotisation s'élevait à Fr.12.- par habitant soit Fr. 9'000.- pour notre commune. Ce montant est actuellement de Fr.96'000.-. Ce montant comprend l'accueil de jour ainsi que le déficit de la garderie, la participation parentale s'élevant à 40% du coût. Il en va de même pour TRAVYS par exemple où chaque billet est facturé un tiers du prix coûtant. Nous ne payons que pour les enfants de Pomy. Ainsi nous comptons 26 journées au Château de sable à Fr. 120.- par jour. Chez les Castors, pour 29 enfants inscrits, un vient d'Yvonand, deux de Cronay et 26 de Pomy. L'accueil est ouvert 4 jours par semaine et s'il est fermé pendant les vacances, il est possible de s'inscrire à Yvonand.

Du point de vue du budget les écarts sont dus au décalage entre l'année civile et l'année scolaire. On espère que les coûts se stabilisent car pour la rentrée scolaire le Château de sable affiche complet et même jusqu'en 2018.

Le canton prévoit d'augmenter de 1000 places par année dans le canton.

Le réseau a engagé une fiduciaire pour contrôler les comptes. Dans notre salle des combles, nous avons de la place pour 12 enfants à midi et journée. Nous ne sommes pas favorables à l'accueil matinal dès 6h30 par souci des nuisances pour les locataires.

Elle remercie Mme Bonvin pour son travail aux Castors. Elle a décidé de cesser cette activité de nettoyage des locaux chaque soir à 18h30 et sera remplacée par une dame d'Yverdon qui sera gérée par l'association.

<u>Mme Sandra Duchamps</u>: L'éclairage de l'église est en place et a un joli effet. Au collège nous avons procédé à l'installation de moustiquaires contre les assauts des mouches. Nous avons constaté deux infiltrations d'eau. La première au Troillet et la deuxième sous les escaliers extérieurs du bâtiment communal. L'eau se dirigeant vers les archives, des travaux de carrelage vont intervenir.

Pour le futur bâtiment scolaire d'Yvonand, un concours international d'architecture a été lancé. Nous avons besoin de 10 salles de classe, une de sciences, un économat, une salle de gym triple, un réfectoire, une place d'accueil pour le public. Quant aux aménagements extérieurs, il est prévu une cour et une place de parc pour 120 vélos.

Le projet « Toi mon Toit » d'une entreprise lausannoise a remporté tous les suffrages. La contrainte principale était de respecter l'emplacement du terrain de foot indéplaçable et de créer le collège sur un petit espace.

Le coût du tout s'élève à 24 millions de francs. Impossible de tout réaliser d'un coup. Le plus urgent est de construire les salles de gym d'ici fin 2018, puis les salles de classe 2020-22. D'ici-là on aura sans doute recours aux portes à cabines.

M. Marc Braissant : Il y a deux ans le plafond de l'ASIYE était de 12 millions et avec le collège on passe à 26 millions.

Mme Duchamps : C'est le même système que pour la grande salle de Pomy. Yvonand espère monter son plafond avec l'arrivée prochaine de nouveaux habitants. Le plafond est réévalué en fonction de la démographie.

Concernant le transport scolaire : Car postal reprend le bas du village ; des horaires plus rationnels seront proposés.

Pour sa dernière séance, elle remercie ses collègues et elle avoue partir heureuse et cite Jean-Pierre Grin : « C'est comme pour la fondue, il faut s'arrêter quand on encore faim. »

M.Roger Hug: Pour bien trier ses déchets, nous disposons d'une info sur le site de Pomy, d'un fascicule « l'ABC » du déchet et d'une information complète sur le site de la STRID. Suite à l'incendie de la compostière, il a fallu débarrasser les branches et aplanir le terrain pour faciliter les manœuvres aux usagers. Merci au propriétaire du terrain. Du compost sera à disposition en septembre.

Tri des plastiques : une usine de tri et recyclage sera prochainement ouverte à la Poissine. Seuls les flaconnages seront acceptés. Les barquettes sont à déposer dans les magasins ou dans les sacs poubelles. Les chaises de campings prendront place dans les encombrants.

Routes : un accès piétonnier sera créé le long de la route de Moudon jusqu'à l'arrêt de bus de l'Orif. Nous effectuerons la pose d'un luminaire à l'arrêt de bus.

Projets : En été 2016, le tapis de la route Pomy Ursins sera effectué. Une demande de crédit sera faite pour la réfection du Chemin de Calamin ainsi que la servitude du chemin des Vignes.

Les travaux de renaturation du ruisseau de Pomy sont à l'enquête. Il y a deux oppositions. Il remercie ses collègues et en particulier Murielle, Sandra et Christian pour la bonne collaboration.

<u>M.Yvan Débieux</u>: Pour l'eau il nous renvoie au Pominfo. Il signale que suite aux 13,9% de fuites sur notre réseau, une campagne de recherche a été mise en place. L'entreprise Corelltec spécialiste en détection de fuites a posé des capteurs en mars. Lorsque des bruits suspects se font entendre, il faut aller contrôler. C'est un contrat de 3 ans qui comprend la location, le vol et les contrôles (deux par mois).

Concernant nos sources on constate une baisse de production malgré un printemps fort arrosé.

Il nous parle d'un projet qui lui tient à cœur : Et si grâce à notre commune, une autre commune accédait à l'eau potable ? Ce projet concerne la Mauritanie et a pour but de construire 50km de conduites d'eau potable et de raccorder 3'000 ménages grâce à des bornes-fontaines. C'est un partenariat local qui a déjà acquis l'intérêt de plusieurs communes et de sponsors privés, mais exclut les ONG. Le but serait de prélever 1 centime par m3 d'eau vendu. M.Débieux donne un exemple concret : pour sa famille, il en coûterait Fr 3.- par année. Et pour la commune de Pomy le montant serait de Fr.600.- par année. Il nous présente une ancienne conduite en bois déterrée en Moulinet, une première pièce

Il nous présente une ancienne conduite en bois déterrée en Moulinet, une première pièce pour le musée !?!

Il remercie ses collègues et le personnel communal.

### M.Christian Pellaux

Permis d'habitation délivrés: une villa pour la famille Moos et une pour la famille Salihovic, la transformation de l'ancien restaurant des Ogiz en maison d'habitation, la création d'un appartement chez notre syndic pour son fils.

Quelques permis d'habitation sont en cours, notamment les serres de M.Nicolas Desarzens, une villa en Calamin et 8 habitations à Chevressy par l'entreprise Thomann. A Chevressy également le projet de biogaz de M.Claude Chevalley est reparti.

Aux Pâquis, (c'est bien à Pomy!) Mme et M Cosette et Patrick Grin construisent un poulailler!

Aggloy: nous sommes invités à aller voir le site. Quelques projets sont en cours de réalisation comme la rue d'Industrie et le chemin piétonnier le long du Buron à Yverdon, la rue Haute à Grandson... Pour Pomy deux couverts à vélos sont projetés dans le village et au giratoire.

Il se dit ému de vivre son dernier conseil en tant que Municipal et remercie ses collègues et le bureau.

<u>M.Yves Pellaux</u> nous explique les buts du plan directeur régional suite à une présentation du Préfet. Les enjeux : 1) Maintenir et valoriser le patrimoine bâti ainsi que le biotope 2) Diversifier l'économie 3) Avoir une mobilité maitrisée durablement 4) Créer des centres denses et attractifs 5) Gérer durablement l'environnement et les ressources.

Les actions Romande Energie ont été vendues pour un montant net de Fr.185'8000.-

Nous sommes en attente de la mise à l'enquête pour la Grande Salle. Une rencontre a eu lieu avec le garde-forestier afin d'utiliser un maximum de bois de la région. A signaler également le souhait de mandater des entreprises locales.

PGA: ça suit son cours. Suite à l'affaire d'Orbe, il faut être encore plus précis et les comptes doivent jouer au mètre près.

Il remercie et félicite les deux sortants :

Tout d'abord Sandra qui après 10 ans de Muni a su amener un nouveau concept architectural dans notre commune avec des bâtiments sans avant-toit. Il est admiratif pour son goût et sa maîtrise de l'esthétisme. Elle s'est donnée à fond pour l'Ecole et l'ASIYE.

Bravo à Christian qui au fil des 18 ans de Muni est devenu le spécialiste des constructions un domaine où il faut savoir dire non et où l'on est de plus en plus confronté à des avocats. Quant à AGGLOY, il en a vécu des séances et c'est au moment de s'en aller que le concret commence à apparaître.

Il remercie tous ceux qui oeuvrent pour la commune et nous fait part de son plaisir à travailler avec une telle équipe.

### 6. Divers et propositions individuelles

Mme Brusau félicite la pose d'un distributeur pour cornets à crottes de chien à Champ Murraz, mais en l'absence de poubelle à L'Aurore, ces sachets sont abandonnés dans les champs.

Notre syndic n'était pas au courant pour l'Aurore car il y a une poubelle vers le terrain de sport. Il assure que l'employé communal fera le nécessaire.

M.Francis Gruet demande pourquoi il n'y a pas de passage piéton vers la Gagine et vers le collège.

M.Roger Hug annonce une prochaine rencontre avec le voyer et Police nord vaudois pour en discuter cet été. Une bande dessinée réalisée depuis la ferme des Grin jusqu'au carrefour assure une meilleure sécurité. Pour le collège, il n'y avait pas assez de circulation, ni d'enfants.

Notre syndic précise que les passages pour piétons donnent parfois une trop grande impression de sécurité et beaucoup d'enfants y sont percutés.

M.Jean-Daniel Cruchet affirme que le marquage sur la route de Cuarny est mal placé et qu'il va déporter les véhicules sur la gauche. De plus il estime que les piquets ne sont pas adaptés aux machines agricoles.

M.Robert Richardet estime que les gens craignent plus pour leur carrosserie que pour les enfants.

M.Francis Gruet émet un rectificatif : dans le dernier PV, il est mentionné que les salles de gym utilisées par la société de Pomy étaient payées par la commune, c'est faux car la salle du CPNV a été payée par la Gym.

Notre syndic explique que la commune a pris en charge la location des salles qui correspondaient à celle qui a brûlé, c'est-à-dire les salles des villages environnants.

Notre président clôt l'assemblée, en remerciant les deux Municipaux sortants et en demandant de les applaudir. Il nous souhaite à tous un bel été. Il est 22h30.

Leprésident

GENERAL SOON

La secrétaire